

PROTÉGER QUI ? DÉNONCER QUOI ? LE SIGNALEMENT EN QUESTIONS

MARDI 10 DÉCEMBRE 2019 DE 8H30 À 16H30
CENTRE CULTUREL DE L'EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE
SITE DE SAINT-ANDRÉ, 1 RUE DE LOMMELET À SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
INSCRIPTION GRATUITE SUR LE SITE WWW.EPSM-AL.FR / 03 28 38 51 17

Selon l'article 40 du Code de procédure pénale, tout fonctionnaire qui a la connaissance d'un crime ou d'un délit dans l'exercice de ses fonctions « est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République ». Souvent point de convergence réunissant professionnels du domaine de la psychiatrie, de la justice et des services sociaux, le signalement repose sur le principe d'assistance à personne en danger : qu'il s'agisse de signaler un comportement alarmant, la détention de produits stupéfiants ou d'armes, une radicalisation, des violences sexuelles, un abus de confiance, une enfance en danger etc., comment les acteurs de terrain abordent-ils cet acte si potentiellement lourd de conséquences lors d'une prise en charge ou d'un accompagnement ? En dépit des fantasmes sécuritaires et autres principes de précaution, quelles sont les situations qui doivent donner lieu à signalement ? Sur quels critères ? En quoi le signalement se distingue-t-il de l'information préoccupante ? Dans les pratiques soignantes ou éducatives qui peut signaler, qui doit le faire... et qui signale effectivement aujourd'hui ? Quelles sont les attentes préfectorales vis à vis des services de soins et dans quel objectif ? Au-delà de la problématique du « quand », se pose également celle de ses suites et notamment du traitement des informations échangées entre les services concernés ? Quel retour pour les personnes sensées être protégées ? Quelles traces dans les dossiers ? Et quel risque pour le professionnel de santé qui signale ?

À partir d'exemples cliniques et d'une réflexion plus générale sur les impacts des signalements, nous verrons tout au long de cette journée comment s'articulent principes éthiques, secret professionnel et signalement. Comment penser ce qui peut être l'attitude la plus adaptée et cohérente du professionnel en la circonstance, d'autant que se joue l'avenir d'une relation thérapeutique basée sur la confiance.

Pour cette douzième journée d'étude « Psychiatrie et justice », il a semblé particulièrement opportun à notre comité de pilotage d'attirer l'attention sur cette problématique d'autant plus que de graves inquiétudes se font jour sur la possible porosité entre fichiers de registre sanitaire et fichier de police... le tout récent décret « Hopsyweb » et le fichier Fspirt ayant ému la communauté des professionnels de la psychiatrie soucieux de la protection des données, en faveur de la protection des données sur les patients.

Service communication de l'EPSM de l'agglomération lilloise - Septembre 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique - Numéro d'agrément : 3159p007759

JUSTICE



PSYCHIATRIE

PROTÉGER QUI ? DÉNONCER QUOI ? LE SIGNALEMENT EN QUESTIONS

MARDI 10 DÉC 2019 DE 8H30 À 16H30
CENTRE CULTUREL DE L'EPSM DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE
SITE DE SAINT-ANDRÉ, 1 RUE DE LOMMELET À SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE
INSCRIPTION GRATUITE SUR LE SITE
WWW.EPSM-AL.FR / 03 28 38 51 17

12^e journée d'étude

MATIN

08h30 | Café d'accueil

09h00 | Ouverture de la journée

Valérie Bénéat-Marlier, Directrice de l'établissement support du GHT de Psychiatrie du Nord Pas-de-Calais

Docteur Christian Müller, Président de la CME de l'EPSM de l'agglomération lilloise, Président de la Conférence des Présidents de CME de CHS

Jean-Baptiste Dubrulle, Bâtonnier du Barreau de Lille

09h20 | État des lieux juridique

Thibault Arnou, Vice-procureur en charge de la section des mineurs au parquet du TGI de Lille

09h50 | Enjeux d'éthique médicale et de déontologie du signalement en psychiatrie

Anne-Marie Trarieux, Présidente de la section éthique et déontologique du Conseil national de l'Ordre des médecins - *sous réserve*

10h30 | Échanges avec la salle

10h45 | Pause

11h00 | Présentation de cas cliniques

Modérée par **Delphine Beauvais**, Directrice du Pôle Violences faites aux femmes de l'association Solfa

Docteur Tiphaine Séguret, Médecin psychiatre, Praticien hospitalier, Responsable médical de l'U.R.S.A.V.S

Docteur Nicolas Gaud, Praticien hospitalier - Pédopsychiatre, Urgences Psychiatriques de l'Enfant et de l'Adolescent, Centre Régional Psychotrauma Hauts-de-France, Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du CHRU de Lille

12h00 | Échanges avec la salle

12h30 | Pause déjeuner libre

APRÈS-MIDI

14h00 | « De l'information préoccupante au signalement ? et après ? »

Table ronde modérée par le **Docteur Patricia Do Dang**,

Pédopsychiatre chef du pôle 59i04 de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Delphine Beauvais, Directrice du Pôle Violences faites aux femmes de l'association Solfa

Maître Cécile Carrillon, Avocate au barreau de Lille

Nadine Delberghe, Directrice adjointe à la direction enfance famille jeunesse du Département du Nord

Christine Soyez Martin, Vice-présidente au tribunal pour enfants de Lille

Laurence Varée, Cadre responsable de la filière socio-éducative de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Docteur Véronique Vosgien, Psychiatre chef de pôle 59t01 de l'EPSM de l'agglomération lilloise

16h30 | Synthèse et conclusion

Docteur Christian Müller, Président de la CME de l'EPSM de l'agglomération lilloise, Président de la Conférence des Présidents de CME de CHS

Membres du comité de pilotage : **François Caplier** (DAG EPSM al), **David Cleuziou** (Magistrat au TGI de Lille et juge des tutelles), **Maître Cécile Carrillon** (Avocate au barreau de Lille), **Adélaïde Deffrennes** (Attaché d'administration hospitalière, DAG EPSM VDLA), **Maître Carine Delaby-Faure** (Représentante de Monsieur le Bâtonnier de Lille), **Marie Devillers** (Directrice déléguée EPSM FL), **Dr Patricia Do Dang** (Pédopsychiatre Chef de Pôle 59i04 EPSM al), **Dr Tiphaine Séguret** (Médecin psychiatre, Praticien hospitalier, Responsable médical de l'U.R.S.A.V.S), **Dr Nicolas Lalaux** (Psychiatre Chef du pôle Tourquennois EPSM L-M), **Josselin Schaeffer** (Psychologue EPSM al), **Dr Bertrand Lavoisy** (Chef du Pôle 59g19 EPSM L-M), **François Lequin** (Directeur Délégué EPSM al), **Frédéric Macabiau** (DAGS EPSM L-M), **Dr Christian Müller** (Président CME EPSM al), **Chantal Paprzycki** (DAG EPSM VDLA), **Maud Piontek** (Responsable communication EPSM al), **Professeur Pierre Thomas** (Professeur des universités, Praticien hospitalier de psychiatrie à l'université de Lille, Chef du pôle de psychiatrie, médecine légale et médecine pénitentiaire du CHU de Lille), **Pierre Vandevoorde** (Chargé de communication EPSM FL), **Laurence Varée** (Cadre Responsable de la FSE EPSM al), **Stéphanie Weill** (Responsable communication EPSM L-M), **Dr Frédéric Wizla** (Psychiatre Chef Pôle 59g24 - CPAA).